



FORCE OUVRIERE

SYNDICAT DES PERSONNELS DU CONSEIL GENERAL DE

SEINE-SAINT-DENIS

Immeuble Erik Satie 7 à 9 rue Erik Satie 6^{ème} étage

tél : 01 43 93 91 76 et fax : 01.43.93.46.59

email : fo@cg93.fr



AGENTS DES COLLEGES : ALERTE ROUGE TOU-TE-S EN GREVE LE 28 JANVIER 2015-

La situation ne cesse de se dégrader. Les collègues n'en peuvent plus. Tous disent : ça suffit on ne peut continuer dans ces conditions. **Le manque d'effectifs est criant : 4 agents absents sur un effectif de 8 dans un collège de Bobigny. C'est un exemple parmi beaucoup d'autres.** Les qualifications, les règles de fonctionnement, les statuts sont bafoués. Ici, on demande à un OP de faire la plonge ; ailleurs on veut imposer à un agent qui n'a pas de logement de fonction et habite loin d'assurer la fermeture du collège à 18h45 ! Au lieu de créer les emplois statutaires qui permettraient d'assurer un service de qualité et d'améliorer les conditions de travail le CG 93 mise sur la précarité (recrutement de personnels en contrats aidés, entrée d'associations d'insertion dans les établissements scolaires).

Dans un courrier du 17 juillet, le vice président Hanotin s'était engagé (retrouver la citation exacte du courrier) à ce qu'il n'y ait pas de mutation obligatoire pour les agents en polyvalence (hors OP, accueil et cuisine). Et pourtant des collègues de Livry-Gargan, du Blanc Mesnil nous informent qu'on leur intime l'ordre de se préparer à quitter leur établissement. Nous dénonçons mesures autoritaires et continuons de réclamer le retrait du projet des « effectifs cibles » qui permet au Conseil Général d'économiser de l'argent sur le dos des agents.

A juste titre, la fédération FO et Sud éducation Créteil dénoncent le véritable « plan social » qui se prépare dans la fonction publique territoriale avec la baisse des dotations aux collectivités dès 2015. S'y ajoute la réforme territoriale : que la loi en discussion au parlement prévoit un transfert des collèges à la région ou que le département de la Seine Saint-Denis soit dissous dans la future métropole de Paris, il n'est question que de réduction drastiques des budgets et d'économies sur le dos des agents et du service public. Les agents des collèges sont parmi les premiers concernés

Le service public en pâtit nécessairement. Nous nous adressons aux enseignants, aux parents d'élèves, aux élus locaux

INACCEPTABLE !! INTOLERABLE !!! On ne peut continuer ainsi.

Nous revendiquons l'embauche immédiate des effectifs nécessaires en postes de fonctionnaires, la titularisation des précaires et la création de postes à temps plein pour chaque contrat aidé
Nous exigeons le respect des qualifications et des statuts
et nous opposons à toute mutation autoritaire.
Retrait du projet des effectifs cibles

Un préavis de grève à compter du mercredi 28 janvier a été adressé au président du conseil général avec demande de rendez vous.

RASSEMBLEMENT À BOBIGNY A 10H

devant l'hôtel du département sur l'esplanade Jean Moulin

suivi d'une Assemblée Générale des personnels grévistes à la Bourse du Travail de Bobigny